

F031 Renforcement des solidarités et du vivre-ensemble par la lutte contre les « clivages sociétaux »

Programmation

Périmètre

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Prévention de la délinquance et réseau linguistique : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon

Exigence

Exigence 2 : Garantir la ville et la qualité de vie pour tous

Objectifs

Il s'agit de se mobiliser pour la réduction des inégalités et de promouvoir la mixité sociale. Le socle de services publics est le premier outil à disposition des collectivités pour atteindre cet objectif. L'ambition de défense de ces derniers que porte le territoire passe par leur accès en réduisant les obstacles auxquels une partie de la population reste aujourd'hui confrontée. Ces obstacles peuvent être de différentes natures. Alors que l'échelon communal assure plus que jamais son rôle de proximité auprès des habitants, le territoire s'engage pour réduire les obstacles :

- la maîtrise de la pratique linguistique est le premier obstacle pour une partie de la population du territoire mettant en péril l'accès au logement, à l'emploi, aux droits ;
- la présence d'agences ou antennes territorialisées se raréfie, rendant difficile l'accès aux droits ;
- la maîtrise de l'outil numérique reste inégale engendrant un nouveau risque d'exclusion alors que la dématérialisation des services publics est demandée par l'Etat.

L'échelon local s'engage pour renforcer l'accès aux droits pour tous par la coordination de réseaux et l'élaboration de politiques de proximité, en accompagnement des différents publics. Le développement de partenariats pérennes contribue à la mise en œuvre d'une stratégie intercommunale pour concourir au mieux vivre-ensemble.

Description de l'action

Encourager les politiques publiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

- Rédaction annuelle d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes :

Un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes permet d'établir annuellement un état des lieux de la politique menée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre – sur le territoire et au sein de la collectivité - en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est l'occasion de :

- faire connaître les enjeux liés à cette question aux agents des différents services de l'établissement, aux élus et aux habitants du territoire ;
- mettre en valeur les actions et les projets menés par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre en lien avec la thématique de l'égalité ;
- proposer un programme d'actions dédié à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et sur le territoire.

Il présente un diagnostic et une prospective :

- mener une approche statistique genrée de la situation sur les données concernant le territoire (vieillesse, monoparentalité, marché du travail, accès aux droits...) et sur celles ayant trait aux ressources humaines (notamment équilibre des effectifs masculins et féminins dans les filières, articulation des temps de vie professionnels et privés).
- produire une analyse illustrée par des graphiques et de la cartographie ;
- recenser les bonnes pratiques mises en œuvre par d'autres collectivités et au sein de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

Dans un second temps, il pourra être complété par l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel proposant des solutions existantes ou innovantes à mettre en place pour aller dans le sens d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

- Relogement des femmes en situation de vulnérabilité¹
 - apporter, dans un cadre coopératif, des solutions de relogement adaptées (en terme de localisation, de coût, et de délais...) à des situations problématiques rencontrées par des personnes reconnues « vulnérables » par les Instances territoriales et sociales ;
 - identifier avec les communes (notamment services logement, centres communaux d'actions sociales) les femmes dites « vulnérables » en validant un public cible pour l'expérimentation, par exemple : les femmes victimes de violences conjugales, les femmes vieillissantes, les femmes à la tête de familles monoparentales ;
 - élaborer un diagnostic avec les communes (volontaires): faire un benchmark des expériences communales et des « bonnes pratiques » observées par les différents acteurs (bailleurs, associations...) sur et en dehors du territoire ;
 - évaluer quantitativement et si possible qualitativement des situations traitées dans le cadre du dispositif mis en place ;
 - généraliser les mécanismes de relogement des femmes en situation de vulnérabilité à l'ensemble des communes du territoire.
- Prise en charge et accompagnement des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, qui touchent particulièrement les femmes :
 - favoriser la libération de la parole des victimes de violences afin qu'elles puissent être prises en charge en tant que telles ;
 - faciliter le parcours de sortie des violences pour les victimes ;
 - poursuivre l'accueil de permanences spécialisées sur le droit des femmes et des familles au sein des Maisons de la justice et du droit implantées à Villejuif et Athis-Mons ;
 - Poursuivre, dans le cadre de l'aide aux victimes, un soutien juridique et psychologique en lien avec la lutte contre les violences conjugales.

Etre acteur de la sensibilisation sur les violences intrafamiliales par l'organisation d'événements permettant par exemple de perfectionner la connaissance par les professionnels du territoire des dispositifs locaux de prise en charge des différents publics victimes de violences intrafamiliales.

Poursuivre la mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement de l'accès aux droits par le biais des Maisons de justice et du droit (MJD)

Les deux maisons de justice du territoire implantées à Villejuif et Athis-Mons sont des outils de mise en œuvre de la politique communautaire de promotion et développement de l'accès au droit sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

Dans le cadre de leurs missions, les MJD assurent une présence judiciaire de proximité qui concourt à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes, à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits. Elles répondent à environ 30 000 usagers par an. Elles agissent en collaboration avec le Ministère de la justice, les Conseils départementaux de l'accès au droit de l'Essonne et du Val de Marne, et plusieurs associations, pour rendre la justice plus proche, plus accessible et plus compréhensible pour le citoyen.

Elles sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information juridique, ouverts à toute personne souhaitant s'informer sur ses droits et ses obligations, être orientée, conseillée ou assistée dans ses démarches juridiques ou administratives. De plus, elles organisent régulièrement des actions d'informations et de sensibilisation sur différentes thématiques en direction des professionnels du territoire.

Les MJD s'organisent autour de 4 missions principales :

- garantir l'accès au droit pour tous : les informations juridiques et pratiques sont données par des professionnels qualifiés (avocats, notaires, juristes, greffiers...) ;

¹ Les femmes sont en effet statistiquement plus touchées par certains phénomènes sociétaux (violences conjugales, vieillissement, familles monoparentales), mais les dispositifs mis en place pourront être étendus à des hommes se trouvant dans des situations comparables.

- concourir à l'aide aux victimes : les MJD assurent une prise en charge spécifique pour les victimes d'infraction par le biais d'une écoute privilégiée, d'un accompagnement dans leurs démarches et d'un soutien psychologique ;
- favoriser le règlement amiable des litiges du quotidien : les MJD sont des lieux où il est possible d'obtenir le règlement à l'amiable des litiges du quotidien pour éviter le recours au tribunal ;
- concourir à la prévention de la délinquance/ activités judiciaires de proximité : l'exécution de mesures judiciaires pénales peut être orientée par les tribunaux vers les MJD afin de favoriser le traitement rapide des petites infractions en se rapprochant des justiciables.

Favoriser l'inclusion numérique des publics fragiles via des actions territorialisées

Le numérique est clairement identifié comme un levier de la transformation du secteur public conduisant à définir comme objectif la dématérialisation de l'ensemble des démarches administratives.

D'une manière opérationnelle, l'Etat au travers de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication (DINSIC) pilote le programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT) qui vise à construire un socle commun d'applications, à garantir une gouvernance partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales, à contribuer à une approche globale de la donnée et à faciliter le passage à l'échelle de l'administration numérique dans les territoires.

Cet élan autour de la dématérialisation des démarches administratives a mis en lumière la nécessité d'engager des actions visant à garantir l'accès au droit de l'ensemble de la population et des citoyens. Une prise de conscience des risques de fractures numériques s'est opérée en 2018 et a conduit à l'élaboration de la stratégie nationale pour un Internet inclusif. Les derniers chiffres sur le plan national révèlent que près de 20% de la population française demeure éloignée du numérique et se sent en difficulté avec ses usages. De cette stratégie découle des actions territorialisées visant à structurer l'offre de médiation numérique :

- cartographie des acteurs de l'inclusion numérique ;
- mise en réseau de ces acteurs sur la base des programmes d'Etat, des partenariats nationaux liés au dispositif Hub France connectée, et sur la base des dispositifs de confiance mis en œuvre dans le cadre de la politique territoriale de la donnée ;
- constitution d'un think tank sur la dématérialisation des services publics locaux et mise en commun des solutions associant les entreprises du numérique ;
- animation et promotion des actions d'accompagnement et de formation en direction des agents publics.

Contribuer au mieux vivre-ensemble par l'accompagnement des dispositifs de prévention de la délinquance grâce au Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre exerce la compétence prévention de la délinquance sur la partie sud de son territoire, à savoir sur les communes d'Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Viry-Chatillon et Savigny-sur-Orge.

Il organise et anime le CISPD, dont les objectifs sont d'être une plate-forme de partage d'informations et de recherche de solutions communes, qui réunit l'ensemble des six villes ainsi que les partenaires du territoire concernés par les questions de sécurité et de prévention de la délinquance (notamment : communes, Etat, Ministère de la justice, forces de l'ordre, acteurs sociaux, transporteurs, bailleurs, commerçants, associations). A travers cette instance différentes actions sont menées :

- le déploiement de la vidéo protection : installé sur l'ensemble des six villes, le dispositif comprend environ 200 caméras dont les images sont renvoyées dans un centre de supervision dédié où est affecté un personnel intercommunal dédié à savoir, 10 vidéo opérateurs et un responsable. Le report des images est également réalisé dans les commissariats d'Athis-Mons, de Juvisy et de Savigny-sur-Orge ainsi que dans les postes des polices municipales ;
- les cellules de veille communales : instances locales qui se réunissent mensuellement ou plus, elles ont comme objectif de travailler de manière concrète avec les acteurs locaux de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur les problématiques à l'échelle de chaque ville. Elles permettent de traduire les priorités fixées par CISPD.

La prévention spécialisée a pour but d'accompagner individuellement les jeunes des quartiers sensibles, qui connaissent des problèmes d'insertion, d'assiduité scolaire, familiaux ou personnels, ou qui sont sur la voie de la marginalisation ou de la petite délinquance. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre accompagne jusqu'en 2020 deux associations présentes sur son territoire : Alliance Prévention (Savigny, Morangis et Paray-Vieille-Poste) et Emergence (Athis-Mons, Juvisy et Viry-Chatillon).

La Maison de la justice et du droit d'Athis-Mons anime plusieurs actions portant sur des problématiques rencontrées par les différents professionnels du territoire et qui leur sont remontées. Par exemple : des journées de sensibilisation en direction des collégiens portant sur les droits et les devoirs ; des formations en direction des professionnels sur le repérage, l'accompagnement et le signalement des violences ; ou encore l'élaboration d'un guide des violences au sein du couple.

Développer la pratique linguistique par le biais du Réseau linguistique

Le réseau linguistique favorise le développement de la pratique linguistique du public résidant sur la partie Sud de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Viry-Chatillon, Savigny-sur-Orge). Il permet de toucher environ 350 usagers par an à travers la mise en place de 27 ateliers hebdomadaires. Différentes actions sont développées sur le territoire :

- des ateliers linguistiques d'apprentissage du Français : ils sont ouverts au public qui souhaite apprendre, améliorer ou perfectionner leur Français, oral et écrit afin d'acquérir des nouvelles compétences pour réaliser leur projet professionnel et/ou personnel et atteindre ainsi leurs objectifs. Les ateliers sont organisés en fonction du niveau des participants de leur projet d'apprentissage et de leurs besoins linguistiques. Différents thèmes sont abordés, par exemple : la famille, la ville, les transports, l'environnement, le patrimoine, l'éducation. En amont, un diagnostic de la demande et du besoin est réalisé afin de pouvoir orienter les usagers sur les différents ateliers et leur proposer un parcours individualisé ;
- le développement du partenariat : il favorise une meilleure connaissance des dispositifs et des structures existants sur le territoire afin de mettre en œuvre des parcours individuels adaptés pour les usagers et d'assurer leur suivi. Pour ce faire, des rencontres animées par Le Réseau Linguistique sont organisées en direction des associations de la linguistique du territoire et de leurs bénévoles afin de partager les pratiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées et de réfléchir collectivement aux solutions à apporter ;
- le conseil technique et pédagogique auprès des associations du territoire : il permet de développer l'offre de service des associations et de les faire monter en compétence sur la partie pédagogique. A cet effet, des rencontres bimestrielles sont organisées et animées par le Réseau Linguistique sur des thèmes choisis par les bénévoles des associations tels que l'organisation de sorties avec les usagers, les méthodes d'apprentissage pour des usagers « grands débutants » et de niveaux hétérogènes, développer la méthodologie phonétique avec les apprenants.

De plus, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a lancé en 2018 un diagnostic linguistique sur l'ensemble de son territoire afin de réaliser un état des lieux précis des dispositifs et des besoins en matière de linguistique et d'identifier collectivement des pistes d'action adaptées aux demandes locales.

Pilotage

L'EPT est lanceur de la réflexion avec les communes

Compétence habitat : EPT

Compétence politique de la ville : EPT

Compétence prévention de la délinquance : EPT pour 6 communes (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon)

Compétence action sociale : Départements et communes

Compétence police : communes

Compétence numérique : Hub France connectée territorial (Francil'in)

Partenaires

Encourager les politiques publiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Action logement

Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne

Associations intervenant dans l'hébergement ou l'insertion par le logement des publics vulnérables

Baillleurs sociaux

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement. du Val-de-Marne

2 Maisons de la justice et droit

Services sociaux, notamment : Centres communaux d'actions sociales, Espaces ou Maisons départementaux des solidarités, Centres locaux d'information et de coordination

Structures d'insertion par l'emploi

Poursuivre la mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement de l'accès aux droits par le biais des Maisons de Justice et du Droit (MJD)/ Favoriser l'inclusion numérique des publics fragiles via des actions territorialisées / Développer la pratique linguistique par le biais du Réseau linguistique

Associations

Caisse d'allocations familiales

Centres communaux d'actions sociales

Conseils départementaux de l'accès au droit

Centre national de la fonction publique territoriale et autres organismes de formation

Espaces ou Maisons départementaux des solidarité

Missions Locales

Professionnels de la justice (avocats, greffiers...)

Services de l'Etat (Education nationale, Pôle emploi)

Structures de l'économie sociale et solidaire

Hub France connectée territorial (Francil'in)

Contribuer au mieux vivre-ensemble par l'accompagnement des dispositifs de prévention de la délinquance grâce au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Associations

Associations de prévention spécialisée

Baillleurs

Communes

Services de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (notamment : contrats de ville, renouvellement urbain, Maisons de justice et du droit , centre de supervision urbain)

Services de l'Etat

Services de Polices

Temporalité

Encourager les politiques publiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Court terme : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ; Relogement des femmes en situation de vulnérabilité

Moyen terme : Prise en charge et accompagnement des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales

Poursuivre la mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement de l'accès aux droits par le biais des Maisons de Justice et du Droit (MJD)/ Favoriser l'inclusion numérique des publics fragiles via des actions territorialisées / Développer la pratique linguistique par le biais du Réseau linguistique / Contribuer au mieux vivre-ensemble par l'accompagnement des dispositifs de prévention de la délinquance grâce au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Court terme

Actions en lien

F021 : Mise en œuvre d'une approche partenariale pour l'accès et le maintien dans le logement

F030 : Préservation de la cohésion sociale et territoriale dans les quartiers de la politique de la ville

F045 : Réflexion prospective sur l'évolution des pratiques et des usages dans l'espace public